

Réunion du conseil municipal

Du 29 avril 2021

19h

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-neuf avril à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le Lundi 26 avril 2021, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Ghislain Butin, Nicolas Crasnier, Remy Fructus, Jonathan Gardet, Floriane Larue, Noël Mercier, Jean-Marc Nicolas, Elisabeth Perronnet, Martial Labrosse, Marie-Isabelle Diaz et Jennifer Lebretton

Secrétaire de séance : Jennifer Lebretton

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2021 :

Le compte rendu du conseil municipal du 6 avril 2021 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Approbation de l'ordre du Jour :

Ordre du Jour

- Subventions aux associations
- Tarifs Assainissement.
- Commerce : point sur la situation et validation de devis.
- Travaux mairie : point sur le projet et validation de devis.
- Délibération CCLCCB.
- Divers Devis
- Comptes rendus divers
- Questions diverses

1. Subvention aux associations

Le Maire rappelle que 5000€ ont été budgétisés au titre des subventions versées aux associations pour l'année 2021.

En 2020, 5 900€ ont été versé aux associations communales :

Amicale Chasse : 700€ + 500€ (Covid)

Les Colibris : 500€ + 1 700€ (Covid)

Association parents Elèves : 2 000€

Club des retraités : 500€

A ce jour, seule l'Amicale de la chasse a fait une demande en date du 8 mars 2021.

D'autres demandes ont été faites, par des associations extérieures : Ecoles extérieures (MFR/CFA), AFM Téléthon, France Adot, CADA, Service de remplacement en agriculture, Restos

du cœur, Défi Anthony, ADAPEI Loire, Secours populaire, Radio Cactus, AFSEP, Croix Rouge, Chambre des métiers et de l'Artisanat

Le conseil Municipal, après discussions : (13 votants)

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 500€ à l'Amicale de Chasse de Coublanc
- **DIT** qu'une prochaine délibération sera prise si d'autres associations communales en font la demande

2. Tarifs Assainissement

Le Maire informe les conseillers que les tarifs de la taxe d'assainissement sont fixés comme suit depuis le 1^{er} juillet 2014 :

Partie fixe : 50€

Partie proportionnelle dès le premier mètre cube : 0.65€

Soit 1.22€

La délibération fixant le montant de la participation pour le financement de l'Assainissement collectif (PAC) à 3 000€ par raccordement date du 31 mai 2012.

Point reporté au prochain conseil afin d'avoir l'analyse du bureau d'étude du Schéma directeur d'assainissement pour prendre la décision.

Une question est soulevée sur le souhait de certains administrés de se raccorder au tout à l'égout. Les personnes doivent se rapprocher de la mairie pour prendre un rendez vous afin d'étudier les plans.

3. Commerce : point sur la situation

Un point est fait sur la situation des travaux et du fonds de commerce

- 1) Rencontre avec l'entreprise FIGURAL Architectes pour avoir des explications sur leur proposition :
 - Etat des lieux architectural pour un montant de 7 620€ (9 144€TTC) par OBLIC Hervé VIZIER
 - Etude de faisabilité pour un montant de 7 510€ HT (9 012€ TTC)

Le conseil Municipal, après discussions : (14 votants)

- **DECIDE** de valider l'Etat des lieux architectural par OBLIC
- **DECIDE** de valider l'Etude de Faisabilité de Figural Architectes

- 2) A ce jour, la date de signature de la vente du fonds de commerce n'est pas connue, le Maire propose au conseil de ne pas faire payer les loyers au Café de la Poste à partir du mois de mai 2021, vu que le commerce sera fermé et que les locataires ne seront plus présents.

Le conseil Municipal, après discussions :

- **DECIDE** de ne plus faire payer les loyers du Café de la Poste à partir du mois de mai 2021

- 3) La commission « Gérance » rencontre une candidature prochainement. Une annonce à Pole emploi a été déposée ainsi que sur le site SOS Village

4. Travaux mairie : point sur le projet et validation devis

Report de la validation des devis car la commission va se réunir le 6 mai à 19h pour étudier le projet. Une rencontre avec les entreprises est prévue le vendredi 7 mai à 9h30 pour modifier les devis.

5. Délibération CCLCCB

Suite à la prise de compétence « Organisation de la mobilité », portant modification des statuts de la communauté de communes, le conseil communautaire a adopté cette modification statutaire par délibération n°2021-018 en date du 4 mars 2021.

Cette décision, est subordonnée à l'accord de ses communes membres dans un délai de 3 mois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la prise de compétence « Organisation de la mobilité » par la CCLCCB

6. Validation devis

Le Maire présente les devis pour le remplacement du parc informatique à l'Ecole

Le Conseil municipal :

- **VALIDE** ou pas le devis de l'Ets Performance pour un montant de 547.80€ HT soit 657.36 € TTC

7. Comptes rendus divers

- Comptes rendus commissions
- Compte rendu CCLCCB
- Compte rendu Syndicat des Eaux
- Compte rendu Ehpad

8. Questions diverses

- Point « Je vais à l'école à Vélo, c'est classe » : Le projet avance et la première séance devrait avoir lieu le mardi 18 mai.
- Point sur l'écroulement de la grange de M. Vilain : Des travaux de démolissage ont eu lieu afin de sécuriser.
- Point sur le contrôle Radon dans les écoles : La cave sous l'école du monument a été nettoyée et ratissée. La porte restera en permanence ouverte avec une grille pour faire circuler l'air.

- *Point sur le mur chez M. Grapeloup Yves* : Un rapport d'expertise transmis par M. Grapeloup a été reçu en mairie. Il a été transmis à notre assureur pour la démarche à suivre.
- *Organisation du prochain marché du 7 mai* : Les mêmes exposants seront présents avec en plus un stand de pains, un stand de l'association des Colibris et la bibliothèque.
- *Organisation des élections du 20 et 27 juin prochain* : Des mesures particulières liées au contexte sanitaire seront mis en place pour l'organisation des élections. Il nous est demandé, d'identifier au plus vite les personnes qui feront partie des bureaux de vote, afin de transmettre la liste des personnes à faire vacciner en priorité.
- *Bilan de la première année* : Le Maire demande à ses conseillers leur ressenti pour cette première année de mandat.

- Dates :

- PLUi : 10 mai de 9h à 10h30
- Prochains conseils : 27 mai à 19h (Visite école du monument)
1^{er} juillet à 19h
- Commission Déchets verts : 12 mai à 16h
- Commission Bâtiments : 6 mai à 19h
- Commission Voirie : 20 mai à 19h
- Commission Communication : Mercredi 5 mai 18h
- Commission de contrôle Liste Electorale : 27 mai à 17h
- Rencontre avec M. Pacorel : Technicien Assainissement : 5 mai à 9h30

Séance levée à 21h20